

REFORME TERRITORIALE / Premier bémol

Grande métropole Aix Marseille à revoir



REFORME TERRITORIALE / Premier bémol

Imbroglia autour de la future grande métropole Aix-Marseille

Alors que la séance d'installation devait avoir lieu ce lundi avec entre autre l'élection de son président - le sénateur-maire de Marseille Jean-Claude Gaudin (Les Républicains) largement favori, le tribunal administratif de Marseille a suspendu deux arrêtés préfectoraux fixant la composition, le nombre et la répartition des sièges entre les 92 communes de la métropole qui doit être créée le 1er janvier 2016. Le gouvernement a décidé de se pourvoir en cassation auprès du Conseil d'Etat.

La décision du tribunal administratif et celle du pourvoi en cassation du gouvernement ouvrent un flou juridique et fait planer la menace d'une mise en place impossible de la métropole au 1er janvier 2016.